

LE POPULAIRE,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

MONTREAL, MERCREDI, 26 AVRIL, 1887.

POÉSIE.

L'AMOUR DE LA PATRIE.

Pourquoi suis-je amoureux du sol de ma patrie ?
Pourquoi le préféré-je au pays le plus beau
Et pourquoi mon désir que la même prairie
Où j'ouai mon enfance accueille mon tombeau ?

Pourquoi mon âme est-elle abattue, alarmée
Quand je quitte à regret la ville où je suis né ?
Que je n'aperçois plus endoyer la fumée
Du toit qui me prêtait son abri fortuné ?

Et si j'ai terminée ma course aventureuse,
Que mon œil voit déjà les bords du St. Laurent,
L'aspect des tristes lieux où repose ma mère
Pourquoi ! pour m'attendrir, est-il un talisman ?

Pourquoi, si des amis stimulant ma paresse
Me disent : — " Voyagez pour former votre goût ?"
A suivre ce conseil qui me chasse et me presse
N'éprouvé-je jamais que tiédeur et dégout ?

C'est que je ne suis bien qu'au foyer de mes pères,
Là ma vie est plus douce et mes destins meilleurs ;
Je ressemble à ces fleurs qui n'ont de jours prospères
Qu'au lieu de leur naissance et qui meurent ailleurs.

J'y trouve les objets de ma première ivresse,
L'arbre qui me donnait son ombrage et ses fruits
Le beau fleuve où, nageur, j'exerçai mon adresse ;
Le coléage où coulaient mes jeux et mes ennuis.

Là j'eus les compagnons de mes belles années
L'absence, dans mon cœur, n'a point versé l'oubli,
Chaque jour j'aime à voir leurs têtes fortunées,
Leur nom dans le passé n'est point enseveli.

J'aime à vivre avec eux. Sur un autre rivage
Je ne pourrais fixer mes pas et mon séjour :
Mon âme, loin d'ici, languit dans le veuvage
Et ne saurait se plaire aux amitiés d'un jour.

Je vivrais au vallon où Dieu m'a donné l'être,
Mon pays est si beau ! que chercherais-je ailleurs ?
Quel air serait plus pur, quel site plus champêtre,
Quelle terre embaumée étale plus de fleurs ?

J'aime à voir l'horizon bordé de ces montagnes
Que gravissais ma course et mes pas enfantins ;
J'aime à rêver, au sein de ces mêmes campagnes
Où les jeux du bas âge ont bercé mes destins.

Tout vient y réveiller ma pensée endormie
Le lieu le plus aride est un doux souvenir,
Même un roc décharné, sur cette terre amie,
D'un bonheur qui n'est plus, ne peut entretenir.

Je m'y sens imprégné d'une tendre atmosphère
Où respirent pour moi la paix et l'amitié,
Le bonheur que j'éprouve, ou bien le sort contraire
Y trouvent tour-à-tour la joie et la pitié.

Voilà pourquoi mon cœur sera toujours fidèle
A la terre adorée où coule mon destin ;
Voilà pourquoi ma vie, eschaînée auprès d'elle,
Veut s'endormir le soir où brilla son matin !

N. A.

(Nota.) Nous devons ces vers élégants et faciles à la muse féconde de l'éclair du *Télégraphe*, Mr. N. AUBIN.

LITTÉRATURE.

EDMUND KEAN.

Le sort d'un enfant nourri par la charité publique et plus heureux que ne fut celui du jeune Kean dans ses premières années. — Londres fut pour lui un vaste hôpital, où personne ne se croyait obligé de l'aider ni de lui donner des soins. Un voile qu'on ne pourra jamais soulever couvre encore son origine. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il naquit dans la honte, pour tomber ensuite dans les bras de la misère. Les uns le font venir au jour en 1789, les autres deux ans plus tard.

Sa mère supposée, miss Carey, figurait au nombre des derniers comparses du théâtre de Londres, et celui que la chronique scandaleuse lui assigne pour père, et dont il a conservé le nom, était employé derrière les coulisses comme ouvrier machiniste. Une autre version le ferait fils de miss Fidswell et du duc de Norfolk. Mais sa seigneurie, tout en reconnaissant qu'elle aurait été flattée d'avoir un pareil fils, disait à l'époque ou le nom de l'acteur Kean avait acquis la célébrité européenne, qu'il ne pouvait en conscience prendre sur lui les honneurs de la paternité. — "Vous m'assurez que c'est mon fils, répondit-il un jour à lord Essex, à la bonne heure, je le veux bien : mais vraiment c'est la première fois que j'en entends parler."

On le mit en nourrice ou pour mieux dire on l'abandonna à la garde d'une femme sans âme, qui par l'excès de son insouciance en fit un être rachitique aux membres difformes et contournés. — Lorsqu'on le retira, il fallut enlever ce corps dans des bracolets de fer pour rétablir les formes gracieuses qu'il avait reçu de la nature ; car il avait apporté en naissant les germes d'une phisionomie heureuse et poétique où devaient se refléter avec une admirable vérité toutes les nuances des passions humaines. De beaux cheveux noirs naturellement bouclés, encadraient une figure délicate et faisait ressortir le vif éclat et l'intelligence précoce de son regard. Peut-être qu'il faut attribuer la petitesse de sa taille, qui souvent nuisait à l'illusion de son jeu, aux mauvais traitements qu'il avait éprouvés dans son enfance.

Or, voilà cette nature privilégiée, en qui le sublime Shakespeare devait trouver un de ses organes les plus religieux, cette poétique figure qui devait revêtir comme un vêtement fait pour elle, les caractères dramatiques enfantés par l'imagination du poète, et rendre tour à tour et avec un naturel merveilleux l'astucieuse énergie du roi Richard, la froide vengeance du juif Shylock, l'a-

mour passionnée et la sombre jalousie d'Othello, et les ambitieuses machinations de sir Charles Overreach ; le voilà, disons-nous, ce bizarre enfant du hasard, lancé à l'aventure dans le monde avec les penchans et sous les haillons d'un gamin ! Tandis que sa mère coure les provinces comme actrice et comme marchande ambulante (elle avait imaginé de réunir à sa profession un petit commerce de parfumerie), le jeune Kean dissipe sur le pavé de Londres les journées qu'il aurait dû passer à l'école. Encore enfant, par son regard expressif, ses gestes animés et sa beauté remarquable, il avait attiré l'attention d'un directeur de théâtre, qui le fit paraître dans quelques rôles enfantins. Plus tard, une vieille dame de la religion catholique, séduite aussi par son extérieur intéressant, le fit recevoir comme enfant de chœur : mais sa mère ne tarda pas à l'enlever à cette sage existence, et à l'associer à sa vie vagabonde, comptant sur sa jolie figure pour exciter l'intérêt et la pitié du monde.

Son talent, sans le tirer de l'obscurité ni de la misère, se produisait sous mille formes ingénieuses, et se prêtait à tous les emplois. Sa mère le prodiguait, l'exploitait, le rançonnait avec une avidité toujours croissante, et comme une chose curieuse qu'elle aurait promenée de foire en foire. Miss Carey, en femme habile, avait ajouté une nouvelle corde à son arc : elle s'était faite diseuse de bonne aventure, et sa main, si prête à manier les cartes, s'exerçait quelquefois sur d'autres objets. Elle donnait au pauvre enfant des exemples qu'il ne suivit point fort heureusement pour lui, et qui auraient pu le conduire à une fin plus tragique que celle des héros de théâtre. Un beau jour, il secoua ce joug pénible, humiliant et dangereux, prit la clé des champs, et se trouva maître de sa petite personne. "Elle me prend tout mon argent, s'écriait-il le cœur gonflé de dépit et navré par la douleur. Sa mère, si âpre au gain, ne parait pas avoir compris qu'en développant son talent, il pourrait produire beaucoup plus. Miss Fidswell, sa véritable mère, selon quelques-uns, cultiva ses heureuses dispositions pour le théâtre. Sans lui avoir jamais donné des marques d'une tendresse bien vive, elle lui rendit d'inappréciables services, en dirigeant son instinct puissant dans l'étude de l'art. Ces leçons qu'il reçut dans l'intervalle de ses visites à Londres, portèrent les fruits les plus heureux, et long-temps avant qu'il fût deviné par le public, Edmond Kean fut un grand acteur.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre le jeune artiste dans l'extrémité de ses courses vagabondes, ni à travers la multiplicité de ses bizarres transformations. Sachant qu'il était allé à Bristol s'embarquer pour l'Amérique, sa famille le croyait de l'autre côté de l'Océan Atlantique, quand elle le trouva un jour à Londres, couché sur un tas de fumier dans une écurie. Cependant, entraîné par l'activité de son caractère et la force de l'habitude, il disparaît encore, reprend le chemin de la mer, se fait recevoir sur un vaisseau, on ne sait comment, et va tomber malade à l'île de Madère, d'où il revient dans son pays à l'âge de 17 ans. Avant son voyage d'outre-mer, il avait déjà figuré dans la pantomime, pirouetté en arlequin, déclamé des vers en présence du roi à Eton, joué la tragédie à Windsor, chanté dans les rues, vagué avec une troupe de Bohémiens, dansé sur la corde, voltigé comme un écuyer sur un cheval de manège, et fait cent autres tours de force, de prestesse et d'agilité, selon le temps, l'occasion et le besoin. Recommandant ses campagnes, il parcourut l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, se réunit à des troupes de comédiens ambulans, aussi pauvres et aussi mal équipés que lui, parut sur le théâtre de Belfast, dans la tragédie de *Douglas*, avec la célèbre actrice mistress Siddons, qui ne vit guère en lui qu'un mauvais sujet doué de quelques talens heureux ; dégoûté de la vie et tourmenté de la triste pitance de baladin, il s'attacha en qualité de groom au service d'un riche gentleman qui avait la passion des extrémités auxquelles il était souvent réduit dans le cours de ses pérégrinations. Etant arrivé sur les bords de la Tamise et voulant gagner l'autre rive, il attacha sa chétive garde robe sur son dos et traversa la rivière à la nage, faute de pouvoir acquitter le droit de péage d'un pont voisin.

Après avoir fait une courte apparition à Londres sur le théâtre de Hay-Market, dont miss Fidswell lui avait ouvert l'entrée, et où il ne joua que des rôles subalternes, il repartit pour la province, et se fixa à Gloucester. Jusqu'à ce moment, ses efforts les plus heureux ne lui avaient rapporté tout au plus qu'une guinée par semaine. Ce fut vers ce temps qu'il rencontra miss Chambers, et qu'il forma la résolution de la prendre pour femme. Attachée comme lui au théâtre de Gloucester, à titre de surnuméraire, elle vivait d'espérance.

Elle prenait part à la répétition d'une comédie, quand elle aperçut Kean pour la première fois : Quel est cet homme aux yeux étincelans et si pitoyablement vêtu ? dit-elle. Pendant la répétition il se trompa, elle le reprit ; le jour suivant elle fut en défaut à son tour, et il lui fit la leçon. Les voilà qui se comprennent merveilleusement et qui sont attirés l'un vers l'autre par une commune sympathie. Cependant, piqué de voir donner à un autre le rôle d'Hamlet dans lequel il devait paraître, tandis qu'on veut lui imposer le personnage inférieur de Laërte, il s'évade, se jette au hasard à travers les champs et les bois, et, faute de mieux, se nourrit pendant deux jours des navets et des choux qu'il rencontre sur son chemin.

Enfin il revient et va droit à miss Chambers "Vous voyez ce que je viens de faire, lui dit-il ; eh bien ! j'en ferai autant chaque fois que j'aurai à me plaindre d'un pareil passe-droit." Puis il ajouta, et ce mot nous révèle qu'il eut de bonne heure le sentiment et la conviction intime de son génie dramatique : "Ils ont beau faire et beau dire, comme acteur je ne céderai pas le pas à l'homme qui vive, si ce n'est à John Kemble." Kemble était le plus grand acteur de l'Angleterre, et alors à l'apogée de sa gloire.

Bientôt, sans s'inquiéter de l'avenir, les deux artistes se mariè-

rent. Nous ignorons si cette union aventureuse eut sa lune de miel, mais mistress Kean ne dut pas être long-temps sans s'apercevoir que les habitudes vicieuses et les passions désordonnées de son mari lui préparaient de grands chagrins. Allant de ville en ville, et jouant pour l'amour de l'art ou pour un misérable salaire, ils arrivèrent à Birmingham. Là, le directeur du théâtre de Swansea, qui sans doute avait entendu parler de son talent, lui fit des ouvertures, et chercha à l'attirer à lui par l'appas de vingt-cinq schellings par semaine. C'était beaucoup dans la position fort précaire où se trouvait le ménage.

Mais Swansea était à une distance de cent quatre-vingt milles. Mme Kean était à la veille de tomber malade, et ils devaient une somme de 15 livres sterling à Birmingham. Le directeur leur fit l'avance de deux livres sterling, ils paient leur loyer, acquittent quelques dettes criardes et puis, sans tambour ni trompette, ils quittent la ville à pied par une matinée de juillet. Tout compte fait, il leur restait encore vingt schellings pour faire les frais du voyage.

A. G.

UNE LEGENDE PICARDE.

Au commencement du dix-septième siècle, Léopold Nielsen, d'Oxford, architecte de l'église de Saint-Asaph, ayant presque achevé son magnifique ouvrage, s'embarqua sur la Tamise à Greenwich, pour aller demander aux sculpteurs italiens un maître-autel digne du temple qu'il venait d'élever. Avant d'entreprendre ce voyage, dont il ne pouvait prévoir ni la durée ni l'issue, Nielsen déjà vieux et veuf depuis long-temps, s'était donné mille peines pour marier son enfant unique, Mary, une belle jeune fille, que les étudiants avaient surnommée la *Perle d'Orford*. Le bon père n'eut voulu partir que tranquille et dégagé de toute inquiétude sur l'avenir du seul être qu'il eût désormais à aimer dans le monde. Mais aux efforts réitérés de Nielsen, Mary avait opposé ses plaintes et ses larmes ; et le vieil architecte la voyant à genoux lui demander comme une condition d'existence de le suivre partout, l'entendant réclamer au nom de sa mère sainte et bien aimée, le droit imprescriptible de le servir, de le soigner jusqu'à son dernier jour ; le vieil architecte, que l'idée de quitter Mary épouvantait au fond, avait consenti à faire ce que Mary voulait. Ils partirent donc tous deux, et arrivèrent à Gènes après une fort heureuse traversée.

Long-temps Nielsen chercha vainement à Gènes l'homme qu'il lui fallait. Prêt à donner sa vie pour que l'église de Saint-Asaph fût la plus belle et la plus complète de l'Angleterre, il eût donné son âme pour que ce chef-d'œuvre ne rappelât au monde qu'un seul nom, le sien : et la renommée des grands sculpteurs de Gènes le menaçait d'une concurrence dangereuse. Il eût voulu trouver un homme aussi puissant, aussi fort que ceux-là, mais jeune, obscur, inconnu, qui ne l'éclipsât point, qui ne le tuât point, en un mot. C'était difficile.

Un soir, il revenait chez lui, se demandant avec anxiété si l'artiste avait le droit de faire ainsi taire le citoyen, et s'il ne devait point sacrifier sa vanité personnelle au bonheur de donner à son pays quelque merveille vraiment céleste, comme les grands maîtres de Gènes lui en avaient montré. Il ouvrait sa porte, après avoir jeté, comme toujours, un dernier regard d'admiration à deux statues de saint-Simon et saint-Jude, chefs-d'œuvre anonymes placés à côté de sa demeure, quand il vit un jeune homme assis à l'attendre dans la première pièce, et qui se leva en silence lorsque Nielsen fut entré.

Ce jeune homme était d'une chétive apparence, grand, maigre, mince, gauchement et misérablement vêtu. Sa figure expressive, mais pleine de souffrance, faisait peine à regarder. Chacun, en le voyant, eût dit : — Il a faim, et n'a pas de quoi manger. — Et cependant, personne n'eût osé peut-être lui offrir un repas ou de l'argent, tant il était clair qu'à la moindre parole humiliante ce long corps tout penché se fût redressé d'indignation, tant les deux yeux de cet homme, qui roulaient presque éteints sous leurs cils noirs, semblaient prêts à déchirer ses paupières.

Nielsen s'aperçut bien un peu de tout cela, et il ne savait comment s'y prendre pour faire agréer au pauvre étranger l'offre d'un secours quelconque. Celui-ci, après avoir long-temps attendu qu'on lui ôtât l'embaras des premières paroles, se décida enfin à expliquer le motif de sa visite. — Je sais, monsieur, dit-il en tremblant, que depuis un mois vous cherchez dans Gènes un sculpteur qui puisse travailler pour vous.

— Et savez-vous aussi que je n'ai trouvé personne ? interrompit vivement l'architecte.

— Oui, seigneur.

— Est-ce que, par hasard, vous pourriez m'indiquer quelqu'un, mon ami ?

— Oui, seigneur.

— Alors, conduisez-moi vers cet homme à l'instant ! dit le saxon. Je vous récompenserai, et richement, soyez-en sûr !

— Il est inutile de vous déranger, répliqua le jeune homme dont la figure s'était allumée comme un volcan aux dernières paroles de Nielsen ; cet homme est venu lui-même, cet homme... c'est moi.

L'architecte, tout honteux, tendit la main au jeune homme, en lui demandant pardon ; puis il réfléchit cependant, et d'un air de défiance, il reprit : — Où est votre atelier ? où demeurez-vous ?

— Je n'ai pas d'atelier, pas de demeure, répondit l'artiste en souriant tristement. Le jour, je vais où l'on veut bien de moi, la nuit, je partage la paille d'un pauvre peintre français, Lesueur.

— Ah ! Et quel maître avez-vous eu ?

— Michel-Ange Buonarroti.

L'Anglais s'inclina d'abord, sans songer que le géant de qui on parlait était mort depuis long-temps. Cela lui revint, et, regardant le Génois avec colère, il reprit brusquement : — Vous êtes bien jeune pour railler une barbe gris !

— Sur mon âme, seigneur, dit l'étranger avec onction, depuis

que j'ai eu dix ans, et j'en ai vingt-deux à cette heure, mes seuls modèles sont les œuvres de Michel-Ange, mes seuls leçons, mes prières à l'ombre de Michel-Ange ; jamais la bouche d'un homme ne m'a soufflé un précepte, jamais la main d'un homme n'a dirigé mon ciseau.

Nielsen hochala la tête assez dédaigneusement.

— Qu'avez-vous fait comme cela ? demanda-t-il au bout d'un moment.

— Peu de chose, mais je puis faire beaucoup, et mieux ; j'ai du courage et de la volonté.

— Connaissez-vous bien Gènes ?

— J'y suis né.

— Savez-vous de qui sont ces deux statues de saint-Simon et saint-Jude que je vois tous les jours en sortant d'ici et en y rentrant ?

— Elles sont de moi, répondit timidement le jeune homme.

— Comment donc vous appelez-vous ? s'écria Nielsen, en se levant stupéfait.

— Pietro Tadolini.

Jamais l'architecte n'avait entendu dire qu'il y eut un sculpteur du nom de Tadolini. Ainsi ces deux belles statues, que leur pesant d'or n'eût point trop payées, ces deux métamorphoses sublimes de la pierre en nature animée, ces deux révélations divines devant lesquelles l'Anglais était chaque jour tenté de s'agenouiller en passant, un inconnu, un pauvre enfant en haillons les avait faites ! Et ce statuaire ignoré, cet artiste sans nom, à qui les maîtres de la ville jetaient la lièbre de leurs chevaux pour se coucher, Pietro Tadolini, plus grand que tous ces insolens, Pietro Tadolini, l'auteur de Saint-Simon et saint-Jude, cherchait de l'ouvrage pour vivre, et sachant que Nielsen l'Anglais en avait à lui donner, il était venu se livrer à Nielsen l'Anglais. C'était à en devenir fou de bonheur.

Le jeune sculpteur ne quitta plus Nielsen. On fit venir de Carrare et de Volterre les blocs de marbre et d'albâtre les plus beaux, les plus purs ; l'argent donné par les fondateurs de Saint-Asaph permettait de ne rien épargner. Un vaste atelier fut loué. Tadolini s'y enferma pendant deux ans et travailla sans relâche pour mériter la main de Mary. Car il aimait Mary, car c'était son amour pour Mary qui l'avait fait ainsi se donner à Nielsen. Au bout de deux ans l'œuvre était complète, grande, sublime, monumentale ; un maître-autel de la Reconnaissance, orné de dix-huit statues suaves et gracieuses comme des anges, et de quatre bas-reliefs comparables à ce que l'antique nous a laissés de plus beau.

Le toit de l'atelier fut enlevé, entre quatre grands murs le sculpteur dressa son travail, le couvrit d'un voile, et le 16 août 1628, jour de la fête de Mary, il fit tomber le voile aux yeux du père et de la fille qui se jetèrent à genoux dans leur ravissement. Le soir même, chez Nielsen, on célébra les fiançailles de Pietro et de Mary et trois jours après, un vaisseau frété pour Londres reçut la précieuse cargaison démontée, encaissée pièce à pièce, accompagnée par les trois amis. Le mariage devait se faire à Oxford, le jour où l'on aurait inauguré dans l'église de Nielsen l'autel de Tadolini.

A CONTINUER.

CORRESPONDANCES.

MR. L'ÉDITEUR,

Les fureurs et l'illibéralité des principes de la *Minerve* lui méritent à juste titre le dégoût et la désapprobation générale ; le soutien et l'appui des vrais amis du pays doivent lui être retirés ; en conséquence je viens de renvoyer ma souscription à cette feuille pestiférée de l'Upas, dont les condamnés et les criminels seuls peuvent supporter l'odeur et la présence.

Des hommes sages et constants dans l'amour de la patrie m'ont honoré par l'envoi du *Populaire* que vous n'avez pas pris la peine de m'adresser ; le *Populaire* ne peut manquer d'acquiescer l'estime et l'affection du pays, car il paraît dirigé dans un patriotisme pur. Je vous promets d'avancer la confiance et l'admiration d'une population dont vous entreprenez avec tant de dignité de conserver tous les intérêts et les droits.

Dans le voisinage, deux ou trois patriotes égarés ne veulent plus faire usage d'articles qui payent des droits, et cherchent à paralyser ainsi les mesures de ceux qu'ils appellent leurs ennemis ; mais les hommes prudents, qui n'entendent point ruiner le pays, pensent bien différemment ; en sorte que, ces derniers étant beaucoup plus nombreux que les premiers, les agitateurs n'iront pas très loin.

Ces messieurs les extrêmes disent "qu'ils sont déterminés à faire usage seulement des liqueurs fabriquées ici : *wisky, bière, etc.*" Et notez qu'il existe une fabrique de *wisky* dans le comté, tenue par un patriote ardent ; ce qui prouve que le patriotisme peut avoir quelquefois un petit grain d'intérêt personnel. Ils ajoutent "qu'il faut remplacer le *thé* par le *café d'orge, de fèves, de croutes de pain, que le médecin* les assure être plus salutaires que le *thé*, lequel les bonnes dames, d'après une longue épreuve, affirment avoir l'effet de *creuser l'estomac, d'affaiblir les nerfs et le tempérament.*" Il n'y avait guère besoin de la décision des médecins pour préconiser le *café d'orge, de fèves, de croute de pain, car nos braves habitants, grâce aux mauvaises récoltes et au défaut de circulation d'argent, en sont réduits depuis longtemps à ces ingrédients ; mais comme dans un état libéral la majorité fait la loi, je puis vous affirmer que la majorité de nos bonnes dames se prononce contre les substances tant vantées, et qu'elles assurent toutes que leur estomac se trouverait bien mieux de *café et de thé, si leur bourse de s'en trouvait pas plus mal.**

Ils ajoutent encore "que le *sucre du pays* seul doit entrer chez les patriotes ; que la providence nous en a accordé une excellente moisson cette année, comme si c'était fait à dessein." On dirait que ce discours a été fait par un Suisse, car en langue française on fait *récolte* et non *moisson* de sucre. Cependant, malgré l'assurance de ces deux ou trois messieurs, personne ne croit qu'il y ait assez de sucre pour la consommation, et s'il n'en existe pas suffisamment dans le pays, il faudra bien qu'on en prenne ailleurs, nonobstant l'envie qu'on peut avoir d'être compris dans la catégorie des patriotes.

"Le *tabac du pays* et de *Haute-Canada*, continuent-ils, est plus sain que celui qui passe par la douane." Cela peut-être ; mais les gens qui réfléchissent ne comprennent guère ce que la douane peut faire à la qualité du *tabac* ; et comme il est reconnu que le *tabac des îles* est le meilleur qui soit au monde, il faudrait autant conseiller à nos habitants de fumer des feuilles d'arbres ou de se déshabiller tout-à-fait de la pipe, (ce qui sans doute serait le vœu de tout), pour faire preuve de patriotisme.

"Nos marchands ont juré, disent-ils encore, une guerre à mort à cette même infame douane, source féconde de nos maux et qui alimente nos persécuteurs. Ils vont encourager les actifs et intrépides *trafiquans* qui franchissent la ligne 450. Ces jours derniers, comme en anticipation de la tyrannie d'outre mer, ils nous ont imposé une bonne quantité de *thé et de tabac*, dont ils peuvent disposer à bien plus bas prix que leurs confrères les marchands (et non marchands) en gros. Au lieu d'être regardé comme ci-devant de mauvais œil, ils ont un droit maintenant bien établi à notre appui et à notre protection, nulle classe d'hommes ne peut rendre d'aussi grands services dans les circonstances actuelles que ces messieurs *trafiquans*.—Conjoncture qui mettra à l'épreuve les hommes de caractère et de nerfs." Ceci n'est ni beau ni bon à dire, car les honnêtes *trafiquans* dont on parle sont des scélérats de contrebandiers, et il n'y a aucune raison religieuse ou politique à protéger des voleurs. D'ailleurs, s'ils fraudent la douane, ce n'est pas le gouvernement britannique qu'ils trompent, c'est le pays qu'ils dépouillent, car les dépenses de la Province pour l'éducation et les améliorations sont prises sur les produits des douanes ; puis, quand on reçoit si bien ces contrebandiers qui apportent du *thé et du café*, on oublie sans doute qu'ils fournissent ces ingrédients funestes que nos bonnes dames auraient déclaré "avoir l'effet de *creuser l'estomac, d'affaiblir les nerfs et le tempérament.*"

"L'on est aussi déterminé, continuent-ils de n'user que de l'étoffe du pays, en tout genre ! et nos femmes patriotes s'occupent à nous faire des habillemens d'été. On pourrait approuver cette détermination si l'étoffe du pays, pouvait être de mise en été ; mais à part l'impuissance où l'on est d'avoir recours à cette ressource, il serait à propos que les messieurs de la ville nous donnassent les premiers l'exemple de ce genre d'habillement. Il a été un temps où ils avaient commencé à le faire ; mais cela n'a guère duré, et encore leurs capots, taillés d'une mode toute particulière, enjolivés de fanfreluches, paraissent plutôt une distinction que l'expression du système d'égalité qui doit régner dans le patriotisme.

"Il faut punir nos ennemis ici et leurs dupes *la bas*, par le seul point où ils sont vulnérables ; la bourse." Voilà, une belle sentence ; et le peuple finira par croire que les chefs du patriotisme le traitent en ennemi, car grâce à eux, depuis quatre ans, sa bourse a été furieusement sevrée des argens dont on a empêché la circulation.

"Appuyons de toutes nos forces les institutions canadiennes et libérales," disent-ils ensuite ; et c'est justement ce que vous faites avec le plus de soin, Mr. l'Éditeur du *Populaire*. "N'oublions pas le *PAPIER BLEU*, il nous a rendu des services incalculables, mais gardons nous du *faux bleu* dont nous sommes menacés ; souvenons nous que des intrigues de tous genres sont en opération contre nous." Tout cela veut dire sans doute qu'il faut prendre les billets de la *Banque du Peuple* et rejeter tous les autres ; c'est bien ce qu'on cherche à mettre dans la tête de nos habitants ; mais il serait peut-être tout aussi prudent de les engager à ne faire affaire qu'avec de l'argent dur ; car toutes les banques sans exception émettent des billets pour plus qu'elles n'ont d'argent, et les billets bleus ne sont pas supérieurs aux autres sous ce rapport. Au surplus si l'on cherche à perdre le crédit de nos banques, on se retire toutes les ressources dont on peut disposer ; on met dans le plus grand embarras une foule de canadiens qui sont dans le commerce. C'est là ce qu'on devrait examiner avant de dire de semblables choses, qui ne peuvent être inventées que par ceux qui n'ont rien à perdre.

"Défendons notre cause héroïquement, reprennent-ils. Les yeux du monde sont fixés sur nous, méritons son approbation, ses prières ; peut-être rencontrerons nous leurs secours. (Est-ce le secours des prières du monde ?) Dieu et les circonstances feront le reste." Dieu ne fait rien en faveur de ceux qui prennent les armes sans nécessité absolue. Dieu ne protège point les résistances contre l'autorité du chef de l'état, à moins que ce chef n'abuse des pouvoirs qui lui sont confiés ; quant aux prières du monde elles peuvent accompagner les peuples opprimés, mais jamais des hommes qui se révoltent sans rime ni raison.

"Homme de quelque origine, langue et religion que tu sois, poursuivent-ils, qui a identifié ton sort avec celui du sol, rappelle toi que sa cause est la tienne propre, c'est celle de ta postérité, de tout ce que tu as de plus cher, tu dois être prêt à repousser avec vigueur les violences dont on veut l'accabler. L'esprit inné chez l'homme de résister au mal, t'ordonne de te fortifier avec détermination et courage pour rencontrer la lutte actuelle ; tu as la justice, le droit et l'équité pour toi." Ce sont là des mots qui veulent dire beaucoup, mais qui ne disent rien, et nos habitants ne vont pas quitter leurs labours, qui sont leur fortune domestique, pour se rendre sur les places publiques, afin d'entendre aboyer deux ou trois harangueurs politiques, dont la langue est le refuge. Quant aux étrangers, ils seraient bien fous de se jeter dans une voie qui n'a d'autre but que de troubler la terre sur laquelle ils vivent heureux et libres.

"Tu es heureux JONATHAN, finissent-ils par s'écrier, tu marches la tête levée avec toute la fierté, avec toute la dignité qui appartient à l'homme libre. Tu as résisté à tes oppresseurs, tu les as vaincus, tu les as couverts de honte, d'ignominie, de dettes et de disgrâce ; tu es sorti majestueux et vainqueur de la dispute, tu es le premier de la terre ! La nature t'a désigné comme *seul maître* du nouveau monde. Souffriras-tu que les pratiques qui ont failli faire de toi un esclave, soient perpétuées à ta porte, chez toi-même ? Ta prospérité et ta gloire ne doivent pas te faire oublier tes voisins, tes frères." Quel est l'être assez dépourvu de bon sens pour se laisser prendre à un semblable discours inflammatoire ? Quoi ! on veut appeler des voisins sur ce sol pour leur enlever la propriété ; on ose dire qu'on ne veut pas de maître, et on reconnaît que l'Américain Jonathan est le *seul maître* du nouveau monde ; on veut conserver dans ce pays la religion, la langue, et les droits des descendants de Français, et on veut y introduire un peuple dont la religion, la langue et les lois sont en opposition directe avec les nôtres ? Il faudrait bien compter sur la bonhomie de nos habitants pour les croire susceptibles de se laisser prendre à un semblable piège.

Le fatras dont je viens de vous entretenir, Mr. l'Éditeur, doit paraître dans la *Minerve* de lundi prochain, sous la signature de VIVE LA LIBERTÉ. J'ai présumé que l'Éditeur de ce journal, si par hazard il en a un avoué, ne permettrait pas une semblable insertion, qui tenterait à constituer le libelle le mieux caractérisé contre la roi et la nation. Je persiste à croire que certain honorable qui est propriétaire de ce journal, qui en dirige en partie la politique, qui parle sans cesse de son amour pour le pays, et qui recommande toujours en apparence la paix et l'union, sentira combien cet écrit est incendiaire et qu'il n'en permettra

pas l'insertion. Nous verrons si l'on a été assez ôcé pour le faire.

UN ÉLECTEUR.

Comté de Richelieu, 19 avril, 1837.

Par une coïncidence bien singulière, cette lettre nous est parvenue du même lieu et de la même date que celle insérée dans la *Minerve* de lundi dernier ; elle contient les mêmes paroles ; mais mitigées par des raisons qui nous semblent assez satisfaisantes. Le correspondant de la *Minerve* s'abonnait à cette feuille et maudissait le *Populaire* ; notre correspondant reproche la *Minerve* et s'abonne au *Populaire* ; c'est le système des compensations bien établi. Nous regrettons que notre correspondant ait fait un contre sens en disant que l'*Upas* avait une odeur qui ne pouvait être supportée que par les condamnés et les criminels ; mais il faut avouer qu'il n'a fait qu'invertir le style boursoufflé du correspondant de la *Minerve* : l'*Upas* est un grand arbre de l'île de Java, célèbre par le poison actif qu'il recèle ; les criminels sont les seuls qu'on emploie à cueillir ce poison et tous meurent dans cette cruelle occupation ; donc, aucun d'eux ne supporte l'odeur ni la présence de l'*Upas*.

Note de l'Éditeur.

AFFAIRES DU CANADA.

Parlement Impérial.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Suite des débats.

M. Roebuck—Il y a quelques jours, je demandais avec le ministère justice pour l'Irlande. J'en agissais ainsi, et je me flattais que les ministres eux-mêmes agissaient, pour obéir à l'exigence de ces grands et universels principes de législation qui sont immuables. Ces principes nous enseignent que le peuple pour être bien gouverné, doit se gouverner lui-même. Mais cette espérance n'a lui que pour être détruite, une semaine a suffi pour détruire mon illusion, et je suis forcé d'avouer que parmi nous il n'est pas d'hommes au pouvoir qui nous garantissent une telle conduite, car ils n'ont ni la capacité ni le courage d'être constants. (Applaudissemens.) Nous avons maintenant devant nous une question dans son ensemble et dans tous les détails importants semblable à celle de l'Irlande. Nous avons, comme je vais le prouver, les mêmes difficultés à surmonter, les mêmes préjugés à combattre, et cependant je vois qu'on s'appuie sur d'autres principes et qu'on adopte une autre politique. L'Angleterre, disait le noble lord dans une autre séance, obtient justice parce qu'elle est habitée par des Anglais, l'Ecosse parce qu'elle est habitée par des Ecossaïs. Laissez-moi terminer la sentence, le Canada ne doit pas obtenir justice parce qu'il est habité par des Canadiens. Il n'y a pas quant au Canada pour le gouvernement la même nécessité de justice que pour l'Irlande. Il a fait justice parce qu'il était forcé, et maintenant, sans crainte d'une semblable coërcition de la part d'une colonie éloignée, les ministres suivent leur habitude accoutumée, le penchant naturel de leurs inclinations, et refusent justice au Canada. J'en appelle cependant au peuple d'Angleterre de la décision du gouvernement. J'en appelle au peuple de l'Irlande, à l'honorable membre pour Kilkenny et à ses amis. Nous avons soutenu la lutte de l'Irlande, avec courage et sans fléchir. Cette lutte se continue. Si nous devons espérer la victoire, il faut prouver par notre amour constant et notre désir de justice que nous la méritons.—Si nous voulons justice pour l'Irlande, nous devons nous montrer disposés à l'accorder à une colonie souffrante. Nous devons faire voir que nous sommes au-dessus des mesquins préjugés d'une hostilité nationale. Si nous demandons justice en faveur des Irlandais, qui sont nos sujets, nous ne devons pas la refuser aux Canadiens qui le sont aussi. La cause du Canada est celle de l'Irlande, c'est la cause du gouvernement responsable et de la liberté religieuse ; c'est la cause du grand nombre contre l'insolence outrageante d'une minorité misérable de monopoleurs.

J'en appelle à tous ceux qui ont combattu pour nos malheureux compatriotes, au-delà du canal irlandais, pour les engager à étendre leur bienveillance et à prouver que si nos possessions s'étendent au-delà de l'Atlantique, notre justice s'y étend aussi, et que notre désir d'un bon gouvernement est co-extensif avec notre empire. J'ai dit que la situation du Canada et celle de l'Irlande étaient semblables. Je vais prouver cette assertion, et faire voir que dans les deux pays les ennemis de la majorité marchent d'après les mêmes principes, et ont les mêmes desseins, et que les peuples qu'ils veulent opprimer sont partout luttant contre les mêmes difficultés. Le Canada et l'Irlande ont tous deux été conquis par l'Angleterre—le plus grand nombre dans les deux pays est de la religion romaine ; et dans les deux pays une petite minorité, qui s'appelle anglaise, a jusque à présent dominé et insulté le peuple, qu'elle a stigmatisé du nom d'étrangers, d'aubains. Cette minorité de monopoleurs a été soutenue par la puissance de l'Angleterre. On a implanté la religion de l'état et on a essayé de créer des dissensions religieuses aussi bien que nationales. Quand enfin la réforme a été demandée trop fortement, on a opposé à ce cri de justice les intérêts de la minorité. On a appelé faussement cette minorité anglaise, et on a identifié ses intérêts avec ceux de l'Angleterre. On a stigmatisé la majorité comme étrangère et on a placé ses intérêts en butte au préjugé et à la haine, et on les a représentés dangereux à ceux d'Angleterre. Dans un cas le ministère demande qu'on le soutienne dans ses voies de justice, dans l'autre il les oppose lui-même. La seule raison que je puisse trouver pour cette différence est, qu'il n'aime pas la justice pour elle-même, mais qu'il n'en est l'ami et le soutien que par nécessité. Maintenant je vais vous soumettre la question du Canada. Aussi brièvement que possible, je vais vous détailler l'histoire de ses maux, vous expliquer les demandes qu'il fait pour obtenir justice, et répondre aux raisons qu'on allègue pour lui refuser ses justes réclamations et si souvent répétées.

La chambre ne doit pas oublier que la discussion s'occupe du Bas Canada. Le Haut-Canada pourra, devra plus tard vous occuper séparément. En 1791 la province de Québec fut divisée en deux colonies distinctes, le Haut et le Bas Canada. Ce dernier était alors comme aujourd'hui principalement habitée par des personnes d'origine française, et possédait les lois civiles d'après la coutume de Paris. Par la 31 Geo. III, c. 31, une constitution fut accordée au Bas-Canada ressemblant dans la forme à la nôtre, mais au fonds entièrement différente. Le gouvernement était divisé en trois parties. 1er. Il y avait un gouverneur représentant le roi, mais de fait n'étant que le lieutenant du ministre colonial, et en rien ne ressemblait-il au roi d'Angleterre. Il était simplement le lieutenant du ministre colonial. Je ne veux pas parler de Lord Grenelg, mais d'un certain bureau dans la rue Downing, et probablement que sous cette galerie il y a une personne qui est le vrai ministre des colonies. (Ecoutez, on rit.) 2. Il y avait un conseil législatif appelé la chambre haute ; mais ne représentant point autrement la chambre des Lords, ne possédant ni puissance, ni propriétés et choisi parmi les officiers du gouvernement. Par là ses membres constituent une faction, sans influence et sans intérêts naturels dans le pays ; et troisièmement enfin, on créa une chambre d'assemblée, qui représente toute la population. Telle était la constitution, et je vais maintenant vous en développer les conséquences. La véritable histoire des mécontentemens présents, et les grands principes que renferme la discussion, ont été soigneusement élognés par les amis de la politique du ministre. Je vais essayer de développer brièvement mais avec clarté, j'espère, la véritable histoire de cette longue et dangereuse lutte. (Ecoutez.) Les Canadiens furent reconnaisants du don qu'on leur avait accordé par la constitution, et voulurent l'appliquer aux fins de son établissement. Cette volonté fit bientôt connaître les erreurs commises dans la constitution de leur gouvernement. De suite on s'aperçut des intérêts sinistres du conseil, et de sa puissance pernicieuse de les avancer avec succès. La chambre d'assemblée voulut ôter à la mère patrie tous les fardeaux inutiles, et prendre soin des affaires intérieures. Pour cela en 1810 elle demanda de pourvoir aux dépenses civiles. La chambre des Communes ignore que durant la vie de presque tous ses membres, des Commandans anglais commandaient dans le Canada des actes semblables à ceux que cette chambre eut à souffrir sous Charles premier. A cause de cette demande trois membres de l'Assemblée furent jetés en prison par Sir James Craig et furent honteusement remis en liberté, sans aucun procès ni explication. On me demandera pourquoi cet outrage fut commis ? La réponse à cette question est la clef de toutes les discussions et les querelles futures, et explique la présente situation de la province. La gent officielle craignait la responsabilité à la chambre d'assemblée. C'est pourquoi de suite ces hommes s'opposèrent violemment aux demandes qu'ils prévoyaient de voir comme cette désagréable condition. Les dépenses considérables de l'Angleterre, et les difficultés pressantes de notre position durant notre grande lutte contre Napoléon, forcèrent enfin le ministre colonial d'acquiescer aux demandes des représentans canadiens ; mais la gent officielle ne perdit pas de vue son terme de responsabilité, et s'efforça d'amoindrir le mal qu'il ne pouvait éviter. Trois différens plans furent proposés et ces trois plans encore en agitation, sont sur le point d'être mis à effet par le noble lord. L'un fut de demander que les deniers pour payer les dépenses du gouvernement fussent votés en une seule somme c'est-à-dire en bloquant la distribution des divers salaires et items à l'exécutif. La chambre d'assemblée refusa cette demande, et ce refus fit connaître le caractère vrai du conseil législatif. Ce corps refusa tout bill d'appropriation dans lequel les deniers n'étaient pas votés en bloc. Une lutte honteuse fut soutenue par le parti officiel, aidé du ministre colonial, qui se servit du conseil comme de leur arme d'attaque et de défense ; à la fin cepen-

tant la justice des demandes de l'Assemblée prévalut et les dépenses civiles furent votées par items. Après cette défaite le plan qui suivit fut un peu mieux arrangé. On résolut de demander une liste civile permanente pour la vie du roi. La chambre s'y opposa encore et réussit. Il fut alors proposé de voter une liste civile pour un certain nombre d'années. La chambre d'Assemblée a plusieurs fois refusé d'acquiescer à cette demande, et sa détermination sur ce sujet est aussi ferme que jamais. La chambre vit distinctement quel était le véritable but du plan proposé; et comme elle résolut de rendre les officiers publics responsables aux représentants du peuple, elle refusa sagement de permettre que ce plan fut mis à effet. J'aurai occasion de discuter ce sujet plus tard en parlant du plan du noble lord. Le troisième plan auquel j'ai fait allusion tendait au même but, c'est-à-dire à échapper à la responsabilité désagréable à la chambre d'Assemblée qui menaçait le parti officiel. Ce plan consistait à séparer en deux classes distinctes les revenus de la province, et à enlever une classe au contrôle de l'Assemblée. La chambre s'aperçut aussi de la tendance de cette séparation, et résolut sagement d'amener sous son contrôle chaque portion du revenu prélevé sur le peuple. La lutte des partis sur ces deux points fut continuée entre les représentants du peuple, fermes à défendre les intérêts du peuple et à rendre responsables les serviteurs publics; et la gent officielle s'efforçant de combattre cette pénible investigation, et de conserver leur indépendance de tout contrôle si agréable et si longtemps conservé. Que cette chambre n'oublie pas qu'elle est appelée à décider lequel des deux partis a la justice de son côté. En mettant à exécution leur détermination de rendre les officiers publics responsables, la chambre d'Assemblée demanda à voir les comptes du receveur-général de la province. Je demande une attention sérieuse à cette histoire, parce qu'elle montre les principes des deux partis. On ne pourra pas croire que pendant plusieurs années on refusa constamment de montrer ces comptes. A la fin cependant la chambre a déterminé d'ancrer la question à une issue, et refusa les subsides. Ce procédé força le gouverneur-général, Lord Dalhousie de tirer, en dépit de lui-même, sur le receveur-général qui fut alors reconnu banqueroutier pour la somme de £100,000. J'engage la chambre à examiner les particularités de cette affaire. Vous voyez un serviteur public refusant de montrer ses comptes. Qui l'a supporté dans ce refus? Les conseils exécutif et législatif, le parti officiel avec le gouverneur à leur tête. Et en quoi le supportèrent-ils? en cachant sa banqueroute, en l'aider à voler le public. Je puis informer la chambre que cette dette se montait à £150,000 et que le principal et intérêts n'étaient pas encore payés. (Écoutez, écoutez.) Voilà assez pour un de ces honorables sénateurs de la gent officielle du Bas-Canada. Cette lutte contre le receveur-général, le vote d'une liste civile permanente en bloc demandé à la chambre d'Assemblée qui refusait de voter les subsides autrement qu'annuellement et par items et d'avoir l'inspection des comptes firent que lord Dalhousie resta sans argent légalement à sa disposition; lui néanmoins mit la main dans les coffres publics et s'en servit sans ordre légal. Cet outrage, qui fut alors regardé tel, quoique depuis les derniers tems la répétition ait fait disparaître l'idée d'un outrage, irrita l'Assemblée à un tel degré qu'elle résolut de pétitionner le Parlement impérial, lui détaillant ses griefs et lui demandant justice. En 1828, en conséquence de cette pétition, un comité fut nommé pour s'enquérir de la situation du Bas-Canada, et ce comité quoique dans un parlement irrégulier approuva entièrement la chambre d'Assemblée, réprimanda sévèrement le gouverneur, et proposa de faire ce que le noble lord aujourd'hui propose, de réformer le conseil législatif. A cette époque eut-on mis honnêtement à exécution les réformes proposées, ce changement dans la caractéristique du conseil législatif eut contenté le peuple du Bas-Canada. Maintenant un tel palliatif ne serait pas suffisant. Ils ont vu par l'expérience qu'ils ne doivent pas attendre de réforme de la rue Downing et dans leurs pétitions suivantes ils ont demandé un changement radical dans la constitution de cette seconde chambre. La cause de cette demande était la non exécution de la part du gouvernement de ses promesses de réforme dans l'administration coloniale. Tous les abus existants continuèrent, devinrent plus grands, et de nouveaux furent ajoutés. Encore une fois la chambre pétitionna et n'obtint aucune justice. Alors elle refusa une seconde fois les subsides, elle résolut de n'accorder aucun argent jusqu'au redressement de leurs griefs. Je vais maintenant développer en peu de mots quels sont ses griefs, et quel est le mode qu'elle proposait pour remède, et le faire contraster avec le plan que nous propose le noble lord. Ces griefs furent énoncés avec soin dans les 92 résolutions de l'Assemblée. J'indiquerai quelques-uns des plus importants; leurs plaintes eussent pu se renfermer dans ces deux mots: "mauvais gouvernement." (On rit.) La chambre adhère encore à ces résolutions, de sorte qu'on ne peut dire que j'en parle sans autorité. 1er. La première classe de ces griefs a rapport aux finances. La chambre d'Assemblée se plaint qu'on prélève un revenu sur le peuple sans son consentement, que la connaissance du revenu provincial est cachée à l'Assemblée et que les comptes sont refusés. 2. La seconde classe des griefs a rapport à l'administration de la justice. Les juges sont sans aucune responsabilité, et la honteuse situation des juges actuels démontre la nécessité d'une réforme prompte et soignée. Les Canadiens se plaignent de plus que toutes les réformes judiciaires, qui tendaient à rendre la justice, peu coûteuse et d'un accès facile, ont été refusées par le conseil législatif. 3. La chambre se plaint que les revenus qui auraient dû être employés pour promouvoir l'éducation l'ont été pour d'autres fins. Les biens des Jésuites, appartenant au public, mais ils ont été usurpés par le parti officiel, et appliqués à leurs besoins. La chambre se plaint amèrement d'un abus aussi énorme, et que 1600 écoles élémentaires ont été fermées par le conseil législatif sur des motifs d'animosité personnelle et de parti (écoutez.) 4. On se plaint de plus que le parlement impérial est intervenu dans les affaires locales de la colonie; et 5. la chambre déclare que l'administration générale du gouvernement est propre à créer des jalousies, des méfiances et des alarmes, en ne faisant point ce qu'il est obligé de faire. En un mot elle se plaint d'être privée du gouvernement de leurs propres affaires, et le peuple déclare qu'il est la proie d'une faction, qui cajole le peuple d'Angleterre et vole celui du Canada (crie bruyant d'écoutez, écoutez.) Contre une telle nuisance la chambre crut nécessaire de proposer un remède. Connaissant parfaitement le siège du mal, leur remède s'applique à la partie vicieuse, et détruit, s'il était adopté, le mal complètement. Le mal est sans irresponsabilité des serviteurs publics. Les causes qui ont maintenu cette irresponsabilité sont dans le conseil. Le conseil n'est responsable à personne, et poursuit effrontément l'avancement de ses propres intérêts, et traite avec mépris ceux de la province. C'est pourquoi la chambre propose de rendre le conseil électif, et de le rendre par là responsable au peuple, et de lui ôter ce caractère dangereux et audacieux qui le distingue maintenant. (Applaudissements.) Elle propose de plus à cette chambre de rappeler l'acte des Tenures et de la compagnie des terres, parce que ces actes sont une intervention dans leurs affaires intérieures. (Écoutez, écoutez.) Et ils exigent que les revenus de la province soient mis sous le contrôle de la législature provinciale. (Écoutez, écoutez.) Je vais immédiatement discuter les objections qu'on a faites contre ce plan, mais avant de le faire, je prie la chambre de comparer la grandeur des difficultés de la question avec la valeur des remèdes proposés par le noble lord.

JOURNAUX DE LA PROVINCE.

Extraits du Canadien du 21 avril.

Le lecteur trouvera dans la feuille de ce jour, le manifeste de la Minerve et du Vindicator sur le parti qui reste à prendre au pays dans les circonstances actuelles. Nous n'avions vu nous que deux voies ouvertes devant nous, la résistance, ou la capitulation. Nos deux confrères ne veulent, eux ni combattre en rase campagne, ni capituler; ils proposent un parti qui n'est ni de la guerre, ni la paix, mais qui tient des deux, une espèce de demi-guerre ou de demi-paix. Nous ne ferons pas la guerre proprement dite au gouvernement, à l'Angleterre, mais nous agirons à leur égard comme si nous étions en guerre ouverte avec eux; en un mot nous ferons de "la force d'inertie." Conformément au conseil du Vindicator nous nous sommes fait un devoir de parler du nouveau plan de campagne à tous ceux que nous avons eu occasion de voir, mais, hélas! le dirons-nous à nos confrères de Montréal, leur "force d'inertie" ne nous paraît pas devoir prendre de fortes racines dans ces cantons. Comment croit-on qu'on a accueilli partout la panacée universelle pour tous nos maux politiques? s'est-on récrié sur le dérangement que le nouveau projet allait amener dans les habitudes de la vie privée? c'est pire que cela. A-t-on frôlé en prévoyant les haines, les proscriptions, la rupture des liens sociaux qui pourraient être la suite d'une pareille mesure? Pire que cela encore. A-t-on reculé devant les bouleversements qui surviendraient dans le commerce, et les sacrifices pécuniaires énormes que le plan proposé entraînerait? Non, non; rien de tout cela; pire que tout cela. Tous ces obstacles-là ne sont rien en comparaison de celui que rencontre ici la proposition de nos deux confrères; le dirons-nous? on en a ri! on en a ri!! répétons-nous. Les femmes on ont ri; les hommes on ont ri; tout le monde en un mot en a ri. Quelques-uns ont même été jusqu'à dire que le Vindicator et la Minerve, prévoyant que leurs concitoyens seraient tristes en apprenant les dernières mauvaises nouvelles, ont voulu par une petite farce faire diversion à la tristesse publique. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas ri, nous, nous l'assurons à nos deux confrères. Certes, nous qui par état, sommes obligés de jeter les yeux en dehors et au delà du plan qui a paru si ridicule, nous n'avons pas ri, bien au contraire, c'a été pour nous le sujet de bien sérieuses et bien tristes réflexions, de voir deux journaux qui provoquent depuis longtemps des mesures encore plus rigoureuses que celles

que l'Angleterre adopte à notre égard, offrir aujourd'hui à leurs concitoyens pour résister à une acte d'oppression qu'ils auraient pu prévenir, un plan qui excite la risée générale. C'est bien le cas de dire:

La montagne en travail enfante une souris.

A entendre nos confrères depuis un an, qui ne les aurait cru préparés à frapper de grands coups à la première occasion? Eh quoi! tout ce tintamarre se réduit à dire à nos habitants qu'ils doivent se priver de leur petit coup d'appât, et à payer plus cher aux Américains des articles que les Anglais peuvent leur vendre à un quart meilleur marché? articles que les Américains viennent eux-mêmes acheter dans nos villes, et qu'ils peuvent vendre avec avantage chez eux. Et c'est d'une pareille mesure que dépend notre salut; et c'était pour en venir là qu'on a fourni aux autorités impériales le prétexte de mettre la main dans nos coffres! Et c'est pour une semblable mesure qu'on va probablement continuer, envenimer davantage peut-être la division malheureuse qui s'est déclarée dans les rangs patriotes. Nous en conjurons nos deux confrères dans l'intérêt du peuple Canadien, s'ils ne peuvent le sauver par des moyens énergiques, prompts, décisifs, de ne pas exposer le Bas-Canada à la risée même de ses ennemis. Mais il y a plus, car ce plan de demi-guerre, comme nous aurons peut-être occasion de le faire voir, aura l'effet assuré de nous faire perdre les avantages que nous pouvons encore retirer de l'état de choses que nous offrent les ministres, et nous fera perdre d'une manière aussi assurée tout ce que nous risquerions de perdre par la résistance ouverte. En un mot, nous avons tout à perdre et rien à gagner par le plan du Vindicator et de la Minerve.

PROSCRIPTION! PERSECUTION!!—La Minerve et le Vindicator publient les noms de plusieurs personnages de Montréal qui se sont empressés de signer leur refus d'appuyer l'entreprise du Populaire, faite par des hommes qui "ont perdu tout titre à la confiance comme au respect public."

D'un autre côté nous avons ici la Gazette de Québec, (feuille anglaise,) qui rappelle à ceux "qui sont fidèles à leur allégeance et à leurs serments de veiller certains hommes parmi nous qui méritent la trahison. Leurs criminelles machinations, ou leurs actes publics," dit-elle, "doivent être rencontrés et frustrés, par la ferme détermination de tous les habitants loyaux et paisibles de la province."

La proscription de la pensée d'un côté, l'espionnage et la persécution politique de l'autre, voilà certes une belle perspective pour les habitants de la province. Nous espérons que ni le gouvernement ni le peuple ne prêteront l'oreille à des conseils aussi odieux, aussi funestes.

Jamais le peuple du pays ne fut plus intéressé à l'expression de la pensée qu'il est aujourd'hui, et l'on va, de tout le poids de noms respectés, faire peser la proscription sur cette expression de la pensée! Quoi! est-ce le régime de la censure que la Minerve et le Vindicator réservent au pays, si leur politique vient jamais à triompher?

Qu'il soit bien entendu que ces remarques ne s'appliquent pas aux Messieurs qui n'ont pas eu devoir s'abonner au nouveau journal: personne n'est obligé de lire un journal qui ne lui plait pas; mais ce qui nous fait peine, c'est de voir des journaux qui prêchent les doctrines libérales, appeler la proscription contre un autre journal, avec l'appui des noms de citoyens considérés.

LE POPULAIRE.

MONTREAL, 26 AVRIL, 1837.

DERNIERES NOUVELLES.

Le paquebot Burgundy, capitaine Rockett, qui fit voile du Havre le 19 mars, nous a apporté nos journaux de Paris, qui contiennent peu de nouvelles, autres que celles déjà données. Nous en tirons cependant les extraits suivants:

— FRANCE.—Les journaux de Paris donnent à leurs lecteurs des extraits des débats du parlement impérial relatifs aux affaires du Canada, mais ne les accompagnent d'aucun commentaire.

— Les officiers du 62e régiment, qu'on avait accusé d'avoir pillé les vivres lors de l'expédition de Constantine, ont adressé au ministre de la guerre et à tous les journaux, une protestation contre l'imputation infâme faite contre leur régiment; le ministre de la guerre n'a répondu qu'en référant les signataires à la justice militaire, comme ayant violé la discipline par cette démarche.

— Le procès de Meunier n'était pas encore commencé, il ne le sera probablement que le 1er mai; les arrestations et les visites domiciliaires continuent leur cours.

— Le docteur Defancumbe, de Gien, avait été destitué de ses fonctions de médecin de l'hospice de la prison de cette ville, pour avoir aidé à l'élection d'un membre du conseil général opposé au ministère.

— ESPAGNE.—Les Cortès discutent la loi concernant la liberté de la presse, qui ne contiendra pas une aussi large portion de liberté qu'on s'y était attendu. Les journaux seront astreints à fournir un cautionnement.

— Les communications étaient interceptées par suite d'une faute faite par le Général Saarsfield.

— On assure que le célèbre père Gyrelle, archevêque de St. Yago de Cuba, s'est rendu auprès de Don Carlos.

— Les Carlistes continuent à manœuvrer en rapprochant une partie de leurs bataillons de la Navarre, sans doute pour tenir Saarsfield en échec comme ils y tiennent Evans.

— Il résulte d'un rapport du général Cabrera qu'il a battu plusieurs fois l'ennemi dans le royaume de Valence. Suivant ce rapport, les constitutionnels auraient perdu 800 hommes: on leur aurait aussi enlevé 380 chasseurs et 8000 têtes de bétail.

— Le comte Almôdevar vient d'être nommé ministre de la guerre; cette nomination a été reçue favorablement.

— ALLEMAGNE.—Des lettres de Mayence apprennent que les détenus politiques y sont arrivés; qu'ils ont été conduits à la citadelle, où ils seront détenus; chacun d'eux aura une chambre d'une grandeur convenable.

— ITALIE.—Les classes ouvrières sont à Rome dans un profond dénuement, qui peut être attribué en partie à l'absence des étrangers. Les Transtévains voulaient se rendre dernièrement auprès du pape, pour lui exposer leurs griefs, mais ils ont cédé aux instances de l'autorité, qui a promis d'intervenir en leur faveur. Les boulangers sont obligés de se faire escorter de soldats, parce que le peuple les attaque et leur enlève le pain qu'ils portent.

— Le 18 février au soir il y eut à Rome une aurore boréale, phénomène rare pour l'Italie.

— RUSSIE.—On a appris que d'énormes dépôts de toute espèce sont organisés, surtout dans le sud de la Russie, de manière qu'une armée de 250 à 300,000 hommes serait en état d'être pourvue d'approvisionnement en très peu de temps. Au reste, une guerre ne serait possible qu'à l'occasion des questions qui s'agitent dans l'Orient; elle ne pourrait venir des états de l'Occident de l'Europe qui n'inspirent aucune crainte à la Russie.

— Mr. De Barrente, ambassadeur de France, a demandé un congé à son gouvernement jusqu'au mois de septembre. A cette époque l'empereur fera un voyage dans les provinces méridionales.

— Le Times assure que la meilleure intelligence régnait entre les cabinets de France et de Russie, et que l'empereur en donne les preuves les plus positives à Mr. de Barrente.

— TURQUIE.—Le pacha d'Égypte a envoyé à Constantinople une dame qui lui est allée, ainsi qu'au sultan, dans le but de se réconcilier avec sa hauteesse. Cette dame a été comblée de présents et fort bien reçue.

— Le sultan a accordé une amnistie aux insurgés Albanais; il a envoyé à Mehemet-Ali son portrait enrichi de diamants.

— L'affaire du Vixen est actuellement considérée comme arrangée, quoique les partisans de l'Angleterre veulent faire croire le contraire.

— L'ardeur du grand seigneur pour les innovations semble s'être ralentie. Le ministre de l'instruction publique contribue beaucoup à ce changement. Déjà le portrait du sultan a disparu de l'ambassade. Le turban et la pipe reparaissent à leur place.

— GRECE.—Le roi Othon est arrivé vers le 15 de février dans sa capitale, accompagné de sa jeune épouse.

— Le ministre de l'intérieur, Dorsos-Manselvas, a rendu des ordonnances qui ont pour objet, 1o. d'annuler les pouvoirs extraordinaires conférés lors du départ du roi. 2o. De dispenser Mr. D'Armaserg de l'exercice de ses fonctions. 3o. D'abolir la charge d'archi-chancelier, et de prescrire au conseil un travail sur la compétence des ministres. 4o. De nommer Mr. Niso ministre de la justice, des affaires ecclésiastiques, et de l'instruction publique. 5o. Enfin de nommer Mr. Rudhart (arrivé de Bavière) ministre des affaires étrangères, de la maison du roi, et président du conseil des ministres.

— Le renvoi de Mr. d'Armaserg a comblé le peuple de joie, et a fait renaître l'espérance dans tous les cœurs.

— TRIPOLI.—La peste a éclaté dans cette régence barbaresque, et menace d'être fatale à la population.

— Le pacha s'est engagé d'une manière formelle vis-à-vis du capitaine Elliot, commandant trois bricks de guerre anglais envoyés à Tripoli, à ne plus donner à l'avenir aucun sujet de plainte au commerce de la Grande-Bretagne.

DU DANGER DE CHOISIR DE MAUVAIS MODELES.

En politique, très souvent, les choses les plus indifférentes amènent les résultats les moins attendus; tandis que les systèmes adoptés pour atteindre à un but se détruisent par l'application qu'on en fait.

Nos meneurs patriotes avaient pensé qu'en vantant outre mesure la douceur de vivre sous les lois de l'indépendance, en représentant l'avantage qu'on retire à se gouverner soi-même, en inspirant au peuple des sympathies pour les institutions des Etats-Unis, ils en tiraient un avantage immense. D'une part, ils tentaient de semer parmi notre population des germes de désaffection vis-à-vis du gouvernement britannique; d'autre part, ils comptaient faire naître, chez les Américains, des sentiments d'ambition, de cupidité, ou de compassion pour des maux si réitérément exprimés, qui portaient ces derniers à rompre les liens d'intelligence avec la Grande-Bretagne pour aider à la conquête du sol canadien. Enfin, ils s'imaginaient que cette expression ouverte du désir de joindre une république, fondée sur la ruine d'une partie de la domination anglaise, ou de la possibilité d'être soutenue par cette république dans une rébellion spontanée, ferait trembler la métropole et la porterait aux concessions les plus humiliantes. Tout cela eut été bien, si notre population eut été prête à secourir le joug; et si ce joug eut continué à être insupportable, car alors les hommes deviennent des héros, et l'oppression engendre le courage désespéré d'y résister.

Mais à côté du bien s'est rencontré le mal. Il a fallu, pour soutenir ce système, vanter à toute outrance le bonheur de nos voisins, préconiser leur législation encore informe, dresser des autels à leur administration souvent perverse, pallier leurs torts dans une infinité de circonstances; dire que l'attaque des propriétés était un crime puni à un peuple souverain; que la destruction des couvents n'était qu'un événement fortuit, qui ne tirait point à conséquence, que l'inertie des magistrats, dans ces attaques impies contre le catholicisme, était acte de prudence. De véritables patriotes auraient flétri le crime partout où il se serait présenté, auraient frappé d'anathèmes les impies qui portaient le fer et le feu au milieu des maisons du Seigneur, et plus le patriotisme eut fait battre leur cœur, plus ils eussent frappé sur des patriotes qui déshonoraient ce noble titre. Cette indulgence pour les désordres engendrés par la trop grande licence de la liberté, a produit les fruits les plus amers; elle a gâté le cœur de quelques uns de nos jeunes citoyens et leur a fait regarder comme une gentillesse des excès qu'on aurait dû leur peindre sous leur véritable couleur.

Hier, notre ville a failli être au moment de toucher à l'une de ces scènes de désordre qui, depuis deux ans, se sont si souvent renouvelées chez nos voisins, Des filles du Seigneur, des femmes hors du monde, que leur vie exemplaire, leurs vertus angéliques, et leur bienveillance envers l'humanité auraient dû placer pour toujours sous l'égide de la plus profonde vénération, ont été menacées et pour ainsi dire assiégées dans leur sainte maison. L'origine de cet événement est tellement en dehors de la politique, est d'une nature tellement particulière, que nous ne concevons point encore comment de semblables suites ont pu en résulter.

Nos sœurs de la congrégation afin de donner un aspect plus uniforme à la principale rue de notre ville sur laquelle leur couvent fait face, se sont décidées à faire abattre le mur sur la rue Notre-Dame jusqu'au coin de la rue St. Jean-Baptiste, pour y construire des propriétés particulières qui se trouvaient en harmonie avec celles qui avoisinent. Aussitôt que cette détermination fut connue les propriétaires de la rue St. Jean-Baptiste demandèrent qu'elles consentissent à agrandir cette rue en abattant le mur du couvent qui la longe d'un bout à l'autre, et en cédant plusieurs pieds de leur terrain. Ces demandes ne furent point accueillies. On eut recours alors à monseigneur l'évêque de Montréal, qui renvoya les requérants au supérieur du séminaire; ce dernier examina l'opportunité d'une semblable concession, la possibilité de la faire, et tout se termina par un refus impératif. Toutes les parties étaient dans leurs droits et aucune loi ne commande de dépouiller un propriétaire, parcequ'il convient à quelques voisins d'avoir une rue plus large. Si cette concession eut été consentie, il n'y avait pas de raison pour que, plus tard, les propriétaires de la rue St. Lambert ne vinssent à prétendre qu'il était convenable que le faubourg St. Laurent eut un débouché sur la rivière, et qu'on ne fut venu exiger que les révérendes dames séparassent en deux portions le terrain de leur couvent, déjà trop exigü, pour le traverser dans toute sa longueur par une rue beaucoup plus utile que l'élargissement de la rue St. Jean-Baptiste, qui n'a aucune issue sur le quai.

Dimanche matin un grand nombre de placards étaient affichés dans la ville, portant en tête le mot "charivari," et invitant à se réunir sur la place d'armes, mardi soir, à neuf heures, afin de faire un charivari en aide des améliorations publiques. Ces affiches nous parurent un tour d'écolier, et nous n'en parlâmes point à nos lecteurs, parceque nous ne voulions pas effrayer sans certitude.

Les journaux de Montréal relèveront cette manifestation d'hostilité. La Minerve expliqua clairement les prétentions émises et les motifs qui pouvaient justifier le refus; mais elle accusa les journaux constitutionnels d'avoir provoqué cet événement, et en cela elle a peut-être eu tort; car il ne faut pas accuser dans un cas aussi grave sans avoir des preuves certaines, et les accusations n'amènent jamais qu'à des récriminations désagréables.

Des la première nouvelle de ces intentions perverses, les Irlandais catholiques s'étaient réunis, et avaient pris la détermination de faire payer cher aux charivaristes l'exécution de leurs infâmes desseins. Nos magistrats à leur tour ne sont point restés en arrière de leurs devoirs; ils eurent une assemblée, firent battre un banc pour inviter les gens paisibles à rester chez eux, et réclamèrent, sans doute, les secours des troupes.

Hier soir, les rues de la ville étaient encombrées de curieux, qui venaient pour assister aux événements dont on était menacé, et, sans doute, aussi, pour prêter main forte aux magistrats. On remarquait de distance en distance des groupes d'Irlandais armés du redoutable instrument appelé manche de hache, avec lequel ils étaient certains d'opérer une diversion favorable aux manœuvres de la troupe. Un compagnie de soldats britanniques stationnait dans la première cour; l'église était ouverte, resplendissante de luminaires; une foule de fidèles et quelques prêtres priaient aux pieds des autels, sans doute pour ceux qui menaçaient ainsi un asyle sacré. La soirée se passa sans le moindre trouble, et les charivaristes ne se montrèrent point.

Maintenant les bruits les plus contradictoires circulent sur cette affaire. Les uns disent qu'elle est la conception d'écervelés, qui méritent non seulement le blâme des honnêtes gens, mais le châtement le plus sévère pour s'être permis de se jouer du public, de mettre ainsi une ville en émoi, et de porter la désolation dans le sein d'une des plus respectables congrégations. D'autres accusent quelques imprudents fanatiques des croyances opposées, ce qui n'est guère croyable dans notre province, où jamais le moindre germe de disputes religieuses ne s'est élevé, où l'on a vu les protestants des autres dénominations être les premiers à repousser ouvertement les horreurs accréditées contre notre respectable clergé par nos voisins des Etats-Unis; d'autres enfin prétendent que quelques patriotes ont inventé cette comédie pour inspirer à nos habitants des doutes sur les intentions des constitutionnels et essayer de les faire sortir de leur caractère paisible et pour les amener à se compromettre avec les Bretons. Nous devons dire que cette pensée serait trop hypocrite ou trop déshonorante pour que nous ne la repoussions point de toute notre énergie.

Quoiqu'il en soit nous serons les premiers à demander que nos Magistrats employent toute l'activité possible pour découvrir les auteurs d'une semblable tentative. Il est impossible que ces manœuvres restent longtemps cachées. Le nombre des imprimeries est circonscrit dans cette ville et il est de toute probabilité que les affiches doivent sortir de l'un de ces ateliers. On n'a pu afficher

